

LOGEMENT SOCIAL. Colette Schnurrenberger, la présidente du COL, se déclare « choquée » par la récente polémique autour des projets municipaux. Interview

« Un débat passionnel »

Propos recueillis par
Philippe Hemmert

Sud-Ouest. L'organisme que vous présidez, le COL, est très impliqué dans la réalisation de logements sociaux à Anglet. Vous dénoncez l'hostilité aux projets municipaux dans ce domaine. Pourquoi ?

Colette Schnurrenberger. Je suis choquée de constater l'acharnement des opposants au logement social à Anglet. La réunion aux Cigales, en début septembre, avait mis en évidence cette hostilité qui a continué à se manifester depuis lors. Je ne comprends pas ce rejet qui est vraiment propre à Anglet. Dans d'autres communes, comme à Ciboure pour Zubiburu ou Biarritz pour le projet Kléber, ou encore Bayonne, avec Arroussets et Séqué, on ne constate pas une pareille levée de boucliers. Le débat actuel à Anglet s'est envenimé, il a pris des proportions démesurées. La ville représente une belle communauté de vie, elle ne mérite pas ce débat passionnel et cette crispation.

« Le débat actuel à Anglet s'est envenimé, il a pris des proportions démesurées »

► Plus qu'un rejet du logement social, n'est-ce pas plutôt une opposition à la procédure choisie, celle des emplacements réservés, ressentie comme une atteinte à la propriété privée ?

Il est certain que, dans cette procédure, il y a des cas particuliers à examiner. Si des familles ont effectivement entamé des démarches de transmission familiale pour leur propriété, il serait mal venu de passer en force. Mais, en attendant, il faut bien trouver des solutions pour répon-



Colette Schnurrenberger. « Il y a de plus en plus de gens qui se retrouvent dans l'impossibilité d'accéder à un logement privé en raison du coût des loyers. »

PHOTO PATRICK BERNIERE

dre au manque de logements à loyer accessible sur la commune. Des grands terrains, il n'y en a pas pour ainsi dire plus. A Chiberta, les prix sont prohibitifs pour une collectivité. Quant au Refuge, les terrains ne sont pas tous constructibles et sont soumis à des clauses juridiques compliquées.

► Vous militez par ailleurs pour une autre vision du logement social. Celui-ci dégage selon vous une image beaucoup trop négative.

Quand on s'intéresse à ce qui se passe, on constate qu'il est faux de dire que logement social équivaut à problème social. Il faut sortir de l'impression qui consiste à penser qu'il s'agit de loger uniquement les plus démunis. L'habitat social concerne beaucoup de monde, puisqu'il est lié au revenu et à ce titre, il faut savoir que 80 % de la population y est éligible. Par ailleurs, il ne faut pas confondre précarité et cas social. Il y a de plus en plus

de gens qui se retrouvent dans l'impossibilité d'accéder à un logement privé en raison du coût des loyers. C'est notamment le cas des familles monoparentales. La précarité liée à un accident de la vie, comme la séparation, ne signifie pas forcément trouble à l'ordre social. Le problème touche aussi un nombre grandissant de personnes âgées, dont le montant de la retraite est trop modeste pour faire face au prix du loyer.

« On agite trop souvent le chiffon rouge du mot ZUP »

► Dans ce cas, qu'est-ce qui fait peur au voisinage dans les projets d'habitat social ?

Il me semble qu'on agite trop souvent le chiffon rouge du mot ZUP. On oublie trop vite qu'il ne s'agit plus aujourd'hui de construire des barres. Les résidences sociales ressemblent de plus en plus au privé et ne dépassent pas le R + 2. Il est vrai en revanche que la population qui emménage dans les logements sociaux amène souvent davantage d'enfants et de jeunes. Mais est-ce cela qui dérange ? Je considère que les riverains se trompent s'ils veulent y voir à tout prix des nuisances. Je ne vais pas nier le fait qu'il peut y avoir des rassemblements de jeunes devant les portes des immeubles. Mais il y a des alternatives à cela et des lieux de vie à créer. C'est à nous, les opérateurs sociaux, d'y réfléchir. Dans certains programmes que nous avons menés à bien, la réalisation d'un kiosque ou d'une aire de basket a permis aux jeunes de se retrouver dans d'autres endroits.

Un millier de demandes en attente à Anglet

Le COL (Comité Ouvrier du Logement) est le principal opérateur pour l'habitat social à Anglet. Son siège, rue de Lamouly, connaît actuellement des travaux de rénovation. Les services, qui ont provisoirement déménagé dans l'ancienne imprimerie Porché près du rond-point de Leclerc, plus haut sur le BAB, devraient réintégrer leurs locaux d'ici un an environ.

Interviennent également sur le territoire anglois l'office 64 HLM, ainsi qu'Habitat Sud Atlantique. Au total, ces trois organismes comptent un millier

de demandes de logements en attente, dont 600 dossiers déposés auprès du seul COL. Certains d'entre eux remontent à plus de deux ans déjà.

Sur la liste d'attente du COL, on relève 245 familles habitant déjà à Anglet et qui souhaitent continuer à y vivre. Elles sont toutefois confrontées à des difficultés en raison de la cherté des loyers ou de l'exiguïté des appartements par rapport à l'importance du foyer. La tendance qui s'accroît le plus est celle des couples qui se séparent et dont l'un des conjoints rencon-

tre le besoin urgent de retrouver un toit, surtout lorsqu'il est accompagné d'enfants. À l'inverse, certaines familles ont grandi avec l'arrivée de nouvelles têtes et sont contraintes à trouver un logement plus grand. Chose qui s'avère souvent difficile. Enfin, nouveau phénomène de société, un nombre grandissant de personnes âgées, dont la retraite dépasse à peine les 1 000 €, ne sont plus à même de payer un loyer qui s'élève souvent à la moitié de cette somme.

Ph.H.